

# l'eurosolexine

ÉDITION #7

"50 ans  
du  
Micron"

## BULLETIN D'INSCRIPTION PARTICIPANT

valable pour 1 participant - disponible sur [www.lespetochons.com](http://www.lespetochons.com)

Je souhaite participer à **la 7<sup>ème</sup> Eurosolexine** organisés par les Pétouchons du Bourbonnais,  
**LES SAMEDI 31 MARS ET DIMANCHE 1 AVRIL 2018** à ZYEURESPACE – 03400 ZYEURE (France)

NOM : .....

Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse : .....

Localité : ..... Code Postal : .....

Pays : .....

N° de téléphone : ..... e-mail : .....

Club (préciser la ville) : .....

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :** TAILLE TEE-SHIRT SOUHAITÉE M  L  XL

Type.....N° de moteur.....N°immatriculation .....

N° Police assurance.....Société d'assurance .....

N° identification ..... (carte verte)

Le Vélosolex doit être conforme au code de la route, il doit posséder des pneumatiques et des freins en bon état ainsi que des feux de signalisation en état de marche et obligatoirement immatriculé.



**FRAIS DE PARTICIPATION à la 7<sup>ème</sup> Eurosolexine: 40€**

**GRATUIT POUR CEUX  
QUI ROULENT EN MICRON**

COMPRENANT LES REPAS DU SAMEDI SOIR ET DU DIMANCHE MIDI, UN EMPLACEMENT À LA BROCANTE AINSI QUE LA REMISE D'UN CADEAU ORIGINAL À CHAQUE PARTICIPANT.

**BROCANTE VÉLOSOLEX**

OUI

NON

(GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS, FORFAIT DE 40 € PAR EMPLACEMENT POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS NON PARTICIPANTS À LA BALADE DU DIMANCHE, REPAS DU SAMEDI SOIR COMPRIS) RÉGLEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE [www.lespetochons.com](http://www.lespetochons.com).

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À CE BULLETIN**

- 1 - Photocopie de la carte nationale d'identité ou permis de conduire.
- 2 - Photocopie de la carte grise pour les participants français.
- 3 - Photocopie de la carte verte assurance.
- 4 - Le règlement par chèque ou justificatif de virement à l'ordre des Pétouchons du Bourbonnais

RIB

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
-------------	--------------	------------------	---------	---------------

15589	03628	05308103140	30	CCM ZYEURE
-------	-------	-------------	----	------------

IBAN International Bank Account Numbers	BIC (BANK Identifier Code)
---	----------------------------

FR76 1558 9036 2805 3081 0314 030	CMBRFR2BARK
-----------------------------------	-------------

- 5 - **POUR LES MINEURS** photocopie de l'attestation BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE BSR et autorisation parentale sur papier libre signée.

**Toutes pièces manquantes à ce bulletin provoqueront l'annulation de l'inscription.**

suite de la lecture



[www.lespetochons.com](http://www.lespetochons.com)

## VOUS LOGER

Pour les participants nous accueillons les camping-cars et les tentes gratuitement dans la limite des places disponibles, RÉSERVATION OBLIGATOIRE. Une fiche d'inscription spécifique à l'implantation sur site vous sera envoyée avec les conditions.

D'autres possibilités de logements, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, aire de camping-cars sont listés sur notre site [www.lespetochons.com](http://www.lespetochons.com)

# RÈGLEMENT DE L'EUROSOLEXINE

**LE PRÉSENT RÈGLEMENT CONCERNE LA 7<sup>ÈME</sup> EUROSOLEXINE ORGANISÉES PAR LES PÉTOCHONS DU BOURBONNAIS, LE SAMEDI 31 MARS ET LE DIMANCHE 1 AVRIL 2018 ET LES PERSONNES AYANT REMPLI UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À CES JOURNÉES.**

**ARTICLE 1** - Le participant s'engage à respecter l'intégralité du règlement. Tout manquement à un seul article provoquera l'annulation de tout engagement des organisateurs envers le participant sans remboursement d'aucune sorte.

**ARTICLE 2** - Véhicules admis : les journées sont réservées aux Solex et Vélosolex répondant aux caractéristiques d'origine du fabricant quels que soient leurs modes de transmission.

**ARTICLE 3** - L'inscription à ces journées est ferme et non remboursable même en cas de défection du participant.

**ARTICLE 4** - Pièces obligatoires : le participant devra présenter la carte d'assurance et la carte grise pour le véhicule concerné en cours de validité aux dates précitées.

**ARTICLE 5** - Le participant mineur souhaitant effectuer la balade devra être munie du B.S.R. et d'une autorisation parentale.

**ARTICLE 6** - Vérifications : les organisateurs pourront éventuellement procéder à une vérification des organes de sécurité des engins.

**ARTICLE 7** - La balade : le participant devra se présenter aux organisateurs avant le départ avec obligation de porter un casque et une tenue vestimentaire offrant une protection suffisante en cas de chute. Toute notion de compétition est exclue. Le participant devra assister au briefing avant le départ.

**ARTICLE 8** - Brocante : le participant devra présenter à la brocante uniquement des Solex ou des pièces se rapportant à la marque ainsi que tous documents d'identité qui leur seront réclamés. Les professionnels et particuliers souhaitant vendre doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire à l'évènement de 40 euros, repas du samedi soir compris.

**ARTICLE 9** - Parking circulation : le déplacement des visiteurs et participants à l'intérieur de l'enceinte devra s'effectuer à une allure réduite.

**ARTICLE 10** - Dommages/vols : La responsabilité des organisateurs ne pourra en aucun cas être recherchée pour les dommages et vols survenus aux véhicules garés dans le cadre de la manifestation.

**ARTICLE 11** - Règlement : Cette manifestation se déroule de façon amicale et les participants sont invités à en respecter l'esprit amical. Du fait de sa présence, chaque participant accepte sans réserve tous les articles du présent règlement et les indications données par les organisateurs.

### SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, participant et parent)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement **de la 7<sup>ème</sup> EUROSOLEXINE** et de me conformer à celui-ci.

LU et APPROUVÉ à,  
le,

**Règlement à renvoyer avant le 1 mars 2018**

Les Pétochons du Bourbonnais • 19, rue Rosa Bonheur • 03400 – YZEURE (FRANCE)